

RELANCE FERME

Octobre 2026 · bail BL-0015

Agence des Quais

14 quai Saint-Antoine

69002 Lyon

04 65 71 20 20 · contact@agencedesquais.example

SIRET 912 345 678 00017

DESTINATAIRE

Vincent Boucher

24 rue Hippolyte Kahn, 69100 Villeurbanne

2e étage, porte 23

ENVOI

Le 8 octobre 2026

Lettre simple ou courriel

Objet : Loyer d'octobre 2026 impayé : relance

Bonjour Vincent Boucher,

Malgré notre précédent rappel, le loyer d'octobre 2026, exigible le 1er octobre 2026, reste impayé à hauteur de 660 €. Avec les autres échéances en retard, le total dû s'élève à 1 020 €.

Nous vous demandons de régulariser cette situation sous huit jours. Le paiement du loyer et des charges aux termes convenus est la première obligation du locataire.

Si vous traversez une difficulté passagère, prenez contact avec nous sans attendre : nous pourrions convenir d'un échéancier.

Cordialement,

Agence des Quais SAS

Loyer hors charges	870,00 €
Provision pour charges	70,00 €
Déjà réglé	- 280,00 €
Reste dû sur le loyer d'octobre 2026	660,00 €

Agence des Quais SAS — 14 quai Saint-Antoine, 69002 Lyon — SIRET 912 345 678 00017 — TVA FR 32 912345678

Carte professionnelle n° CPI 6901 2021 000 045 678 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne (transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière).

Garantie financière : Caisse de garantie Rhône Caution, 8 rue de la République, 69001 Lyon, à hauteur de 120 000 €.

Responsabilité civile professionnelle : Assurances du Confluent, contrat n° RC-2024-118204.

Médiateur de la consommation : Médiation Immo Conso — mediation-immo-conso.example.